



A. Renard © CNPF

Frênaie de ravins à Scolopendre.

Les forêts de pentes, éboulis ou ravins sont des habitats très anecdotiques sur la région. Ils ne sont en effet recensés qu'au nord-ouest de la Sarthe dans les Alpes Mancelles.

Ils se localisent sur de fortes pentes confinées et difficiles d'accès, ce qui contribue grandement à leur préservation. La végétation caractérisant ces habitats est riche et diversifiée. Le Frêne commun, l'Erable sycomore et l'Erable champêtre sont dominants. La végétation en sous-bois est très recouvrante : Noisetier, Aubépine épineuse, fougères, etc.

La sylviculture y est possible mais nécessite certaines précautions afin de ne pas dégrader l'habitat.

Habitats concernés

En Pays de la Loire, les habitats concernés sont les suivants :
9180 - Forêts de pentes, éboulis ou ravins

Règles

- Ne pas effectuer de coupes rases dans cet habitat : risque de dégradation des sols, érosion, mise en lumière directe des strates inférieures,
- proscrire tout aménagement au sein de l'habitat (création de voirie, de places de dépôt, etc.),
- proscrire les prélèvements de matériaux dans les éboulis pour quelque utilisation que ce soit (création d'une piste, etc.).

Recommandations

Dans la mesure du possible, le propriétaire est encouragé à :

- même si la récolte de bois n'est pas exclue, intervenir de manière modérée et ponctuelle,
- éviter le passage des engins mécaniques,
- privilégier la gestion en structure irrégulière afin de ne pas modifier les caractéristiques microclimatiques (taux d'humidité et température) de l'habitat.



A. Renard © CNPF

Sous-bois d'une frênaie de ravins.